

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021

PROCES-VERBAL

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 15 janvier 2021, se sont réunis, exceptionnellement à l'Espace Jean Lurçat sis Place du Maréchal Leclerc à Juvisy-sur-Orge, pour leur séance le 21 janvier 2021 sous la présidence de Madame Bensarsa Reda, Maire (séance ouverte à 19 h 36).

Présents : Mme ABBACI, Mme AVELLANO, Mme BEGHE, M. BENETEAU, Mme BENSARSA REDA, Mme COSTA, M. COSTES, M. DI TOMMASO, Mme ERFAN, Mme FALGUIERES, Mme GAUTHIER, Mme GUIBLIN, Mme HURIEZ, Mme KECHELAL, M. LORIC, M. MONTEIRO, M. NASSE, M. PERRIMOND, M. PLAS, M. REDA, Mme RIVET, Mme ROBIN, Mme ROGUE, Mme ROQUES, M. SAINT PIERRE, Mme SERMAGE, M. SOLIGO, M. SOUKOUNA, M. VILLEMEUR.

Absents représentés : Mme DIAWARA représentée par Madame le Maire, M. DOUTEAU représenté par M. Bénateau, M. GODRON représenté par Mme HURIEZ, M. GOMEZ représenté par Mme COSTA.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	29
Votants	33

- Secrétaire de séance : - Bakary SOUKOUNA -

Madame le Maire : « Avant que l'on commence, je tenais à vous souhaiter tout d'abord une très bonne année 2021 et qui sera, j'espère, plus sereine que l'année précédente. Je voudrais remercier l'ensemble des équipes qui ont pu se libérer ce soir pour ce Conseil Municipal extraordinaire qui, comme je m'étais engagée l'année dernière, sera consacré à l'avenir du site hospitalier de Juvisy. Pour l'occasion je voudrais remercier Monsieur Cédric Lussiez, directeur du Groupe Hospitalier Nord Essonne, d'avoir répondu positivement à mon invitation et d'avoir accepté de se prêter à cet exercice qui n'est évidemment pas facile. Je le remercie sincèrement et sa présence nous permettra d'y voir plus clair sur le devenir de l'hôpital et sur l'offre de santé de proximité qui en découle à Juvisy. Je voudrais également remercier le docteur Didier Fossé de sa présence, je lui ai proposé de venir ce soir en sa qualité de médecin coordinateur de la maison de santé pluridisciplinaire de Juvisy. Je souhaite vous dire que le respect du couvre-feu m'oblige une nouvelle fois à tenir ce conseil municipal à huis clos. Compte-tenu de l'ordre du jour et de l'intérêt de ce débat pour les juvisiens et plus largement les habitants du Nord Essonne, à titre exceptionnel, j'ai décidé que l'on retransmette en direct sur la page Facebook de la Ville le Conseil Municipal. L'enregistrement intégral des débats sera disponible sur le site internet de la Ville et sur la page YouTube dès demain et j'en profite pour saluer l'ensemble des internautes qui nous ont rejoints depuis leur domicile. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaiterais simplement faire un bref rappel des règles afin que ce conseil se déroule de la meilleure des manières et qu'il soit audible et compréhensible pour tous. Je précise que ce Conseil Municipal n'obéit pas à un cadre formel mais qu'en ma qualité de présidente de séance, il me revient de définir des règles et de m'assurer de la bonne conduite des débats. Monsieur Cédric Lussiez présentera le projet qui nous intéresse ce soir, en revanche, Monsieur Didier Fossé n'interviendra pas. Je voulais informer l'assemblée que j'avais écrit au préalable aux groupes d'opposition pour fixer ces règles et que nous avons convenu qu'il y aurait une intervention prévue pour chaque groupe après l'intervention de Monsieur Lussiez. Qu'ensuite, nous pourrions également échanger et que chaque conseiller municipal peut librement s'exprimer.

Je précise que j'ai proposé à chaque groupe de nous envoyer les interventions par écrit pour qu'elles soient portées dans le procès-verbal de cette séance. Pour le groupe majoritaire, ce sera Monsieur

Robin Reda qui interviendra, pour Juvisy Ecologique et Solidaire ce sera Monsieur Costes et pour le groupe Juvisy, relevons le défi citoyen ce sera Madame Gauthier.

Avant d'ouvrir la séance, quelques règles dont je suis certaine qu'elles seront comprises et respectées par tous. Tout d'abord, Monsieur Lussiez n'est pas présent ici pour subir un interrogatoire et ne prendra pas part au débat politique. Son intervention se limitera strictement à l'explication du projet, je n'accepterai aucune intervention qui remettrait en cause son intégrité en tant que haut fonctionnaire. Chacun doit rester dans son rôle et obéir strictement au cadre qui lui appartient. Les interventions politiques ont évidemment toutes leur place ici mais ni les accusations, ni les mensonges ne seront admis. Enfin je demande à chacun de respecter les règles élémentaires de courtoisie, sans agressivité, ni jugement à l'emporte-pièce. Nous conseillers municipaux, nous avons une responsabilité vis à vis des juvisiens et nous devons respecter ces règles pour la bonne compréhension des habitants qui nous regardent ce soir.

Je vais désigner Monsieur Soukouna Bakary comme secrétaire de séance et je vais faire l'appel.

Avant de commencer la séance, une question orale m'a été posée pour le groupe Juvisy écologique et solidaire, question que je souhaitais aborder le 4 février et qui concerne la vaccination. Je souhaite effectivement qu'il y ait un échange sur ces questions lors du Conseil Municipal du 4 février prochain. Je vais tout de même répondre brièvement à cette question.

Intervention de Monsieur Villemeur : « Merci Madame le Maire, c'est une question qui est évidemment appropriée en cette période de pandémie. C'est au sujet du plan de vaccination sur notre territoire. Pour rappeler la situation, il y a deux centres de vaccination qui ont été ouverts récemment à Athis-Mons et à Savigny. L'information a été donnée sur le site de la mairie de Juvisy dans lequel il est précisé qu'un appel téléphonique est possible pour les plus de 75 ans, ainsi que l'organisation de navettes pour les personnes qui le demandent. Pourriez-vous faire le point sur ces actions nécessaires qui viennent d'être engagées ? Par ailleurs, suite à la déclaration de notre Préfet de l'Essonne, il y a moins d'une semaine, qui déclare que sur le secteur de Grigny, Ris-Orangis et Juvisy-sur-Orge, n'est pas assez couvert, nous voulions savoir si vous avez été en contact avec la Préfecture à propos de ce territoire qui n'est pas assez couvert selon le préfet, et si des dispositions spécifiques seront donc envisagées ».

Réponse de Madame le Maire : « Merci Monsieur Villemeur. Evidement et pour être très claire, la ville a porté sa candidature auprès de l'ARS et de la préfecture de l'Essonne. Effectivement, la ville de Juvisy dépend de la sous-préfecture de Palaiseau, et nous sommes réunis régulièrement avec le sous-préfet via des visioconférences. Le Préfet a annoncé qu'il manquait effectivement des centres de vaccination. Pour autant, la ville de Juvisy n'a pas été retenue, dans notre secteur, les villes de Viry-Châtillon et de Paray-Vieille-Poste n'ont pas non plus été retenues. Pour autant, nous avons porté notre candidature en concertation avec les professionnels de santé et Monsieur Lussiez. Les professionnels de santé sont prêts et nous vous apportons les dernières informations : le Préfet nous a annoncé qu'il y aurait prochainement l'ouverture d'autres sites de vaccination. Nous n'avons ni l'échéance, ni d'autres informations à ce sujet. En attendant, les professionnels de santé de Juvisy se sont proposés pour porter mains fortes aux centres de vaccination de Savigny et d'Athis-Mons et l'ensemble des professionnels de santé de la Ville travaillent en lien avec les professionnels de l'Essonne pour permettre aux personnes de plus de 75 ans d'obtenir un rendez-vous de vaccination. Pour cela, les services de la Ville ont d'abord pris contact avec les personnes suivies par le service des Aînés du CCAS et ont mis en place une permanence à l'espace Marianne pour accueillir les personnes qui n'ont pas pu prendre rendez-vous en ligne sur des sites comme Doctolib. Nous essayons de trouver tant bien que mal des rendez-vous et de les accompagner si besoin à ces centres de vaccination. Je ne sais pas vous dire précisément combien de personnes ont pu bénéficier de ces vaccins à Juvisy et je reviendrai vers vous lors du Conseil Municipal du 4 février pour apporter des éléments de réponses complémentaires. En tout état de cause, nous abordons là une problématique qui n'est pas propre à l'Essonne mais qui est plus large, c'est bien pour cela que les personnes ne

peuvent pas se faire vacciner et que des centres n'ouvrent pas dans toutes les villes car il n'y a pas assez de vaccins disponibles pour pouvoir vacciner largement. Je résume : les services de la Ville sont à pieds d'œuvre pour accompagner les personnes les plus isolées pour la prise de rendez-vous et leur déplacement vers des centres de vaccination. Encore une fois, la ville continue à candidater pour l'ouverture d'un centre de vaccination. Je précise tout de même que l'ouverture d'un tel centre sans vaccins n'a pas beaucoup de sens et pour ma part, je préfère presque ne pas avoir de centre et tenter de trouver des solutions pour accompagner les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Evidemment lorsque les choses seront plus claires, nous ferons la communication la plus large.

Je vous propose d'ouvrir la séance et je ne vous cache pas une certaine émotion pour ouvrir cette séance extraordinaire avec une année 2021 qui marque je l'espère une nouvelle ère pour notre hôpital, une ère du changement, d'un consensus, et une ère d'avenir et de modernité. Alors vous le savez, beaucoup d'eau a coulé depuis 2014 pour savoir ce qu'il adviendrait de l'hôpital de proximité de Juvisy, avec aussi des rumeurs. Je ne reviendrais pas ce soir sur les péripéties de ces dernières années pendant lesquelles nous avons à deux reprises évité la fermeture de l'hôpital. Mes prédécesseurs Michel Perrimond et Robin Reda pourront en parler. L'heure aujourd'hui n'est plus de savoir si l'hôpital restera ou non mais bien de comprendre les options qui s'offrent à nous aujourd'hui. A mon sens, la mobilisation des élus et des habitants pour le maintien de ce service des urgences de l'hôpital a fonctionné. Aujourd'hui quels choix s'offrent à nous ? Est-ce que l'on prend le risque de passer à côté de ce nouveau projet ? Pour ma part c'est non. Faut-il continuer à défendre la pérennité d'une structure hospitalière à bout de souffle qui n'offre pas les meilleures conditions d'accueil, qui n'offre pas des conditions de travail optimales ? Ou bien est-ce que collectivement, nous accompagnons le changement qui s'offre à nous ? Je le dis sans ombrage l'option que j'ai choisi et qui est également celle choisie par la majorité municipale est donc de se saisir de cette opportunité et de l'accompagner. Ma responsabilité de Maire est de l'accompagner au mieux est de pouvoir répondre aux besoins de la population. Vous le savez, la majorité précédente avait fait de la santé une priorité majeure du mandat. Les premières actions qui ont été menées étaient celles de trouver une offre de proximité de soins. C'est ainsi que des maisons de santé ont ouvert à Juvisy et je tiens à remercier chaleureusement le docteur Didier Fossé et l'ensemble des professionnels de santé qui se sont investis dans ce projet. Aujourd'hui il y a deux maisons de santé à Juvisy : une sur le plateau et une en centre-ville. Elles fonctionnent parfaitement toutes les deux et une troisième maison de santé va ouvrir dans le quartier Seine. Evidemment cette bataille n'est pas terminée, il faut continuer à trouver des médecins, ce n'est pas simple. Pour autant, les élus du précédent mandat n'ont pas perdu de vue la question de l'hôpital. Pour être honnête, la mobilisation des élus est plus ancienne et je pense ici à Etienne Chaufour qui a mené de nombreux combats pour avoir une offre de soins de proximité et que l'hôpital de Juvisy ne disparaisse pas. Cette forte mobilisation a été aussi celle des habitants et du collectif que je remercie aussi, même si nous ne partageons pas forcément les mêmes convictions. Nous partageons la volonté qu'une offre de soins de proximité et d'urgence reste à Juvisy. L'ancienne municipalité conduite à la fois par Robin Reda et par Michel Perrimond, aux côtés des habitants et du collectif, a mis en œuvre un certain nombre d'actions et a tenté de faire corriger le projet de Saclay qui initialement devait faire fermer les hôpitaux de Longjumeau et de Juvisy. Je voudrais souligner le fait qu'il n'est évidemment pas aisé pour nous municipalité, et pour les élus, de discuter avec les autorités de santé car elles fonctionnent plutôt en circuit fermé mais pour autant, il y a eu de nombreux échanges avec ces autorités de santé et je peux témoigner de moments de tensions compliqués et difficiles. Aujourd'hui je me réjouis qu'une solution ait été trouvée avec l'arrivée de Monsieur Lussiez à qui je souhaite rendre hommage pour l'écoute qu'il a eu auprès des élus, ainsi que pour sa bienveillance car nous n'avions pas eu la même écoute auprès de l'ancien directeur de l'hôpital et je crois que cela nous a largement permis de participer au projet qui vous est présenté ce soir. Encore une fois je souhaite le remercier pour cela et pour sa présence ce soir. Je voudrais vous dire que dans ce combat, la position de la municipalité précédente est une position pragmatique, nous rêvons tous d'avoir un hôpital tel qu'il a pu exister il y a de nombreuses années. Pour nous les objectifs sont clairs. C'est d'avoir un centre hospitalier de proximité qui aura des liens avec les autres hôpitaux de l'Essonne qui nous permettra

d'obtenir une offre de soins de qualité. Nous faisons le choix de nous inscrire dans cette nouvelle dynamique qui permet notamment d'avoir une offre de soins de proximité mais aussi d'avoir un nouvel outil moderne et adapté à la médecine actuelle. C'est un choix que nous faisons de façon éclairé, il est assumé et responsable et qui fait certes avancer le public et le privé côte à côte mais qui va permettre d'offrir à notre territoire et ses habitants un pôle de santé qui sera composé d'un service d'urgence de qualité bien sûr, d'un service d'imagerie médicale moderne, et d'un pôle complet dédié aux personnes âgées. Je vous annonce également que ce pôle offrira des locaux modernes et adaptés, ainsi on pourra à nouveau accueillir la maison de garde de l'hôpital. Je voudrais dire aux détracteurs du privé qu'il n'existe pas les méchants d'un côté et les gentils du public de l'autre, qu'en réalité c'est une complémentarité qu'il faut rechercher et qui permet à Juvisy de sortir de ce cycle infernal dans lequel elle était. C'est une vraie victoire pour Juvisy qui non seulement voit le maintien de son offre de soins de proximité, mais également qui va avoir un outil moderne et adapté que nous avons appelé de nos vœux pendant la campagne et que nous avons appelé « cité de santé ». C'est un soulagement d'autant plus que nous souhaitons préserver le cadre dans lequel est inséré l'hôpital de Juvisy, à savoir dans le parc, contrairement aux mensonges, c'est donc une véritable victoire. Le parking de l'hôpital de Juvisy ne sera pas non plus vendu à des promoteurs comme j'ai pu entendre ici et là et nous avons désormais l'assurance que notre environnement est préservé. Il reste beaucoup d'obstacles, il reste aujourd'hui à accompagner réglementairement au mieux ce projet afin qu'il voit le jour et je peux compter à ce titre sur l'ensemble des élus de la majorité municipale. Je vais maintenant céder la place à Monsieur Lussiez. »

Intervention de Monsieur Lussiez : « Merci Madame le Maire pour votre accueil. Je tenais à vous dire ma fierté d'être ici dans ce conseil municipal. Les professionnels de santé de Juvisy ont été très sensibles aux marques d'attachement de la population, des cadeaux qui leur ont été fait et j'ai de nombreux exemples en tête. Je tenais également à vous dire que ces moments-là sont gravés au cœur de la mémoire vive des hospitaliers. J'ai pris mes fonctions il y a deux ans dans votre hôpital heureux de retrouver Juvisy, Juvisy qui s'était mariée avec les hôpitaux d'Orsay et de Longjumeau, avec un projet construit, validé et porté par les pouvoirs publics de rassemblement sur le plateau de Saclay. Ce rassemblement s'accompagnait d'une fermeture, quasi radicale, des hôpitaux de Juvisy et de Longjumeau où ne subsistait qu'une offre ambulatoire très limitée. Ce projet, j'en ai parlé à l'époque avec Michel Perrimond et le personnel de l'hôpital et j'ai dû mesurer le désarroi dans lequel nombre d'entre eux se trouvaient avec notamment de la résignation car l'annonce d'une fermeture était présente dans les esprits. Le manque d'investissement obligeait le personnel à travailler dans des locaux qui n'étaient plus aux normes, avec une panne électrique majeure il y a 3 ans et nous sommes toujours sous menace de fermeture. Au-delà de cela, il y a eu un sous-investissement dans les équipements, ce qui a conduit un certain nombre de médecins, y compris des médecins très attachés à Juvisy, à vouloir partir. La première chose que j'ai demandé c'est un délai quant à ces transferts de personnel et la communauté médicale m'a dit que « non, ils veulent partir tout de suite ». Les personnels étaient pour beaucoup résignés à cette fermeture tout en ayant l'intime conviction que c'était une erreur de santé publique du fait de la position géographique de Juvisy et avec la conviction qu'ils effectuaient un travail utile à la population et que la fermeture de cette hôpital entraînerait des conséquences importantes et potentiellement graves. Alors pourquoi ce projet fut-il été bâti ? Il l'a été sous l'emprise des nécessités évidemment car nous sommes l'un des derniers lieux en Ile-de-France où les personnels doivent travailler dans des bâtiments qui ne sont plus aux normes avec donc une perte d'attractivité pour le recrutement des médecins et une perte de change pour le patients. Il a été décidé également parce que la démographie médicale au plan national et territorial est très difficile pour recruter des médecins et pour assurer ce qu'on appelle la tour de garde qui se déroule 24h/24. Je vais vous donner un exemple assez simple : nous avons fermé un service de pédiatrie sur un autre hôpital à Orsay brutalement car deux tiers des médecins, d'eux-mêmes se sont installés en face dans une structure privée. L'ensemble de tous ces éléments a conduit à une réflexion comme quoi il fallait sortir du déclin programmé de ces 3 sites qui faisaient la fortune des cliniques privées qui captaient une partie des patients. C'est pour cela qu'un projet d'hôpital neuf a été bâti sur le plateau de Saclay et il

s'accompagnait dans sa version initiale d'un très grand nombre de fermetures de lits, sans le contexte d'épidémie à l'époque, avec aussi des suppressions de postes. A l'époque, si jamais ce projet n'avait pas été porté comme tel, nous serions toujours dans cette situation catastrophique d'hôpitaux sans attractivité et fermant leur différents services. Ce projet a le mérite de changer la dynamique. Lorsque j'ai rencontré le personnel, je leur ai dit que j'avais pris l'engagement auprès de Michel Perrimond de proposer un nouveau projet et de m'y engager avec eux. Ce nouveau projet, c'est celui que je vais vous présenter via une brochure, il a été construit avant la COVID, il a été porté et validé par nos instances en novembre 2019 et a été amélioré l'été dernier lorsque que nous avons pu faire état auprès des pouvoirs publics de la nécessité d'adapter le projet au contexte du COVID en augmentant la taille de l'hôpital de Saclay et en cessant de considérer que ce déclin programmé des hôpitaux publics étaient inéluctable. Rapidement, la caractéristique principale de ce nouveau projet est qu'il maintient l'offre globale capacitaire en vie sur l'ensemble des 3 sites d'Orsay Longjumeau et Juvisy, non plus de fermetures de lits. La seconde caractéristique est que l'hôpital de Saclay sera construit et servira à l'ensemble de la population à la fois par sa présence sur Saclay et à projeter les médecins, les filières de soins, au plus près des habitants car il y a le choix de conserver une offre de proximité sur Juvisy et Longjumeau. A Longjumeau, ce sera une offre dédiée à l'ensemble des pathologies chroniques et d'une offre d'urgence. A Juvisy, l'offre sera orientée sur la gériatrie et la rééducation et sur les activités d'urgence. Madame le Maire a parfaitement synthétisé ces choix. Je suis maintenant directeur d'hôpital depuis 25 ans et si j'ai choisi ce métier c'est parce que je crois en l'hôpital public. En particulier, j'ai considéré qu'il n'était pas question que les gens qui fréquenteraient le nouvel hôpital de Juvisy ne bénéficient pas d'un environnement de sécurité et de confort qui ne soit pas celui du XXIème siècle. Il fallait donc des investissements financiers très importants supérieurs à la quarantaine de millions d'euros en plus des 230 millions d'euros pour la construction de l'hôpital de Saclay. C'est donc un investissement massif qui nécessitait d'être complété par un partenaire privé. Ce partenaire privé, si nous le faisons entrer dans cette logique, c'est avant tout pour un premier motif qui est celui de l'investissement. C'est aussi parce que nous avons la conviction que s'agissant du vieillissement de la population, on a besoin d'un partenaire expert car un hôpital ce n'est pas seulement des scanners, des urgences, mais c'est aussi un endroit où on travaille étroitement avec la médecine de ville, les professionnels de maintien à domicile en utilisant des technologies pour bien particulières. C'est pourquoi je souhaite pour Juvisy un partenaire qui puisse démontrer de manière innovante des services à la population. L'autre point prioritaire est d'éviter l'effilochement de l'offre de soins tel ce qui s'est produit au cours des années précédentes. Avec le niveau de contraintes que subissent les personnels de Juvisy, la plupart des autres hôpitaux auraient déjà fermés depuis très longtemps. Il y a de quoi être quasiment superstitieux devant l'avalanche de difficultés qui s'abattaient sur la tête et les épaules des personnels. Pourtant, ils sont tous restés là. Conserver l'hôpital de Juvisy c'était aussi leur dire concrètement que l'on croyait en eux et qu'on les reconnaissait. Il y a toute une série de choses qui ont un sens et qui montrent aux personnels qu'ils ont de l'importance. Certes ils bénéficieront de quelque chose car la parole donnée avait un sens. Concernant les urgences, là aussi le sujet était très compliqué car dans la plupart des hôpitaux, un service d'urgence c'est beaucoup de lits d'hospitalisation et il n'était pas possible de conserver le service de médecine interne sur place car les médecins souhaitaient quitter le service. J'entends souvent des idées comme quoi la situation aurait pu rester comme telle. Ce n'est pas le cas et je refuse cette option. Ce que nous voulons c'est que quelqu'un qui entre aux urgences de Juvisy ait exactement les mêmes chances et la même qualité de soins que s'il était rentré dans d'autres urgences. Ça oblige à être différent. Différent ce n'est pas moins bien, c'est juste différent. Ce service d'urgence demeurerait donc sur le site de Juvisy, ce ne sera pas le centre de soins d'urgence initialement prévu qui effectivement pouvait être pertinent pour un certain nombre de prises en charge mais qui constituait une structure expérimentale et il n'était pas possible d'expliquer que la santé d'un territoire reposait uniquement sur une expérimentation. Dès lors ce centre demeure à Longjumeau. L'attachement des juvisiens à l'hôpital était bien là et donc ce projet a été expliqué aux équipes. Encore une fois, il ne s'agit pas de faire à l'identique mais ce qui doit rester à l'identique c'est le concept. L'idée générale c'est d'appuyer et de traiter les patients au bon endroit. Dans ce service d'urgence, nous ferons un

certain nombre de prise en charge immédiate, on adressera sur le site de Saclay un grand nombre de patients car c'est l'intérêt pour eux d'être traités dans des services spécialisés et on renverra sur la ville de manière intelligente et partenariale des patients qui ont besoin d'être suivis en ville car c'est bien pour eux. Voilà, je ne souhaitais pas un exposé liminaire trop long, je vais répondre à toutes les questions et réitérer mes remerciements à Madame le Maire son invitation. Ce projet a donc été bâti avec les personnels. Je vous remercie tous pour votre attention ».

Intervention de Monsieur Reda : « La majorité prime sur la galanterie, je vais tenter de contenir mon intervention pour que chacun puisse poser ses questions à Monsieur Lussiez que je remercie. Je salue cet exercice de démocratie qui permet de réhabiliter cet espace Jean Lurçat qui est laissé à tous les vents, d'ailleurs nous l'entendons et de braver le couvre-feu pour essayer de travailler dans l'intérêt des Juvisiens et plus largement l'intérêt de ce conseil municipal extraordinaire est de pouvoir débattre d'un sujet qui ne concerne pas que les habitants de notre ville. Le Conseil Municipal et les élus que nous sommes nous saisissons donc de cette question pour que ce moment soit une caisse de résonance, de débat et pour trouver des solutions dans l'intérêt des Juvisiens et des solutions qui nous permettent de passer à l'action au-delà de toutes les mobilisations et toujours avec un objectif commun qui est de défendre la santé des gens. Chacun a son expérience personnelle ici de l'hôpital de Juvisy, quelle que soit la génération. Plus on a une expérience récente de cet hôpital et plus on a un sentiment mitigé, je suis navré Monsieur Lussiez, mais je peux aussi témoigner à titre personnel et je pense que ce que vous avez dit, la dégradation des lieux, la logique d'abandon des services durable est une réalité que nous voyons et l'hôpital de Juvisy n'est que le symbole de l'abandon des hôpitaux de proximité que nous avons pu subir dans les structures hospitalières. Au niveau local, on peut se poser plusieurs questions : est-ce que la situation actuelle de l'hôpital de Juvisy est un problème d'administration générale de la santé ? Je ne crois pas et il me semble que l'hôpital public en France ne manque pas de fonctionnaires fidèles. Est-ce que c'est un problème de manque d'intérêt politique pour les structures locales ? Là encore, je ne crois pas, que ce soit l'hôpital de Longjumeau entre 2007 et 2012 qui bénéficiait de la bienveillance d'une Maire ministre ou l'hôpital sud francilien qui a bénéficié de la bienveillance d'un premier ministre, on voit bien que l'attention portée à ces structures a souvent été grâce au volontarisme politique des acteurs locaux. Le problème est que nous avons du mal à définir une politique nationale cohérente. Est-ce que c'est un problème de moyens ? Clairement oui. On l'a vu dans la diminution des lits qui s'est inscrit dans une logique d'organisation de la santé pas toujours dictée dans un but d'intérêt général et je pense que même des personnes d'inspiration plus libérale s'accordent sur ce fait. Les plans d'économie forcés, accélérés depuis quelques années, ont fait du mal mais surtout ont été les résultats de politiques inabouties et qui ont donc tué le fonctionnement de l'hôpital public. Je ne suis pas un adversaire du privé mais je souhaite que des offres coexistent et que toutes celles et tous ceux qui n'ont d'autre choix que de se faire soigner dans un hôpital public puissent le faire de manière sereine. Alors pour en revenir à Juvisy, on a eu deux problèmes majeurs ces dernières années qui sont notamment l'endettement toxique de cette structure et le manque d'attractivité lié à tout ce que l'on vient d'évoquer. En ce qui me concerne l'histoire commença en 2014 et en 2014 c'était déjà trop tard. En 2014 je me suis retrouvé propulsé à la tête d'un conseil de surveillance et j'ai rapidement compris que même en tant que maire, je n'aurais pas plus de pouvoir que celui de demander aux gens de lever la main dans l'enceinte de ce conseil de surveillance, dont acte. Et j'ai rapidement pris connaissance d'un dossier que nous connaissons tous, à savoir l'accélération de la part du gouvernement et de l'ARS pour aller vers un nouveau projet d'hôpital unique et les élus ont été embarqués de manière assez malhonnête *« si vous ne montez pas dans le train, c'est la fermeture de votre établissement sans nouvelle reconstruction d'un hôpital que ce soit à Saclay ou ailleurs »*. Evidemment les élus n'ont pas accepté cela et ont cherché des mesures conservatoires pour tenter de maintenir les sites. Ces mesures conservatoires se sont traduites par la fusion administrative de ces sites et ces mesures ont été bonnes car elles ont permis d'obtenir auprès de l'Etat deux plans de renflouement pour rembourser les dettes toxiques de Juvisy et de Longjumeau, mais surtout de Juvisy. A ce moment-là, nous avions vraiment deux camps qui coexistaient avec ceux qui soutenaient les mesures conservatoires et ceux qui défilaient avec les banderoles. Je me souviens que ma

prédécesseur parlementaire ne m'a pas forcément aidé pour trouver un rendez-vous ou une solution pragmatique auprès de l'Etat et s'associait plutôt du côté des banderoles que du côté de ceux qui cherchaient des solutions. Ensuite on nous a vendu le maintien des sites existants mais sous la forme de ce qu'on appelait « CCSU » ou « centre de soins urgents » qui étaient des sortes de fausses urgences et j'avais à l'époque posé une question à l'Assemblée Nationale au Ministre de la santé, qui avait mis en avant le projet des CCUS en avant et il n'y avait finalement pas de discussion possible pour aller plus loin. Et puis nous avons eu l'opportunité politique quand même avec la crise des gilets jaunes et de la malheureuse crise sanitaire de l'année 2020, même si les réflexions étaient engagées avant. Tous ces événements ont bien sûr accéléré les événements. L'opportunité politique, c'est celle d'avoir des moyens supplémentaires pour l'hôpital public et partout en France on voit le retard et la dégradation qui nécessitent des investissements supplémentaires et la valorisation des soignants. Mais aussi l'intérêt des Juvisiens dans le projet présenté et qu'il faut regarder avec intérêt et vigilance, car il ne s'agit pas de se ranger derrière une solution de manière immédiate, il s'agit tout de même de se questionner. Le maintien de soins d'urgences de l'hôpital de proximité et la prise en charge globale que vous avez présentée du bassin de santé du Nord Essonne, et il faut reconnaître que nous ne sommes pas dans le bassin le plus isolé d'Ile-de-France, avec un accès assez facilité par les transports en commun aux hôpitaux de la PHP. Je pense que nous avons tous les moyens pour construire un parcours de santé qui va de la prise en charge d'urgence de proximité vers la prise en charge plus lourde et plus longue à l'hôpital. Je pense qu'il faut effectivement que l'on sorte de cette situation d'entre deux, de cette précarité dans laquelle nous sommes depuis des années et qu'il faut à un moment faire un choix, même si l'on peut regretter cette décision. On pourrait se demander pourquoi un groupe privé a les moyens d'investir alors l'hôpital public ne les a pas. Je ne poserai pas plus de questions mais peut être que vous pouvez, Monsieur le Directeur, nous éclairer sur les enjeux d'attractivité de l'hôpital du Nord Essonne actuels et futurs, je pense notamment aux conditions de logement des soignants puisque que c'était un frein pour le personnel hospitalier et paramédical et peut-être revenir sur les suites financières du projet de Saclay et sur les moyens qui seront alloués à la fois à la création d'un nouvel hôpital qui est une bonne nouvelle pour l'Essonne et pour le Sud Francilien, et pour le site de Juvisy. Merci à tous ».

Intervention de Monsieur Costes : « Merci Madame le Maire et merci Monsieur le Directeur pour cette présentation. Tout d'abord, je ne peux que déplorer l'absence de l'ARS aujourd'hui puisque cette administration de santé qui est décisionnaire en la matière, est celle qui a décidé de l'avenir de notre hôpital sans concertation et qui n'a même pas le courage de venir s'expliquer ici sur le fond de ses décisions. Nous avons à faire ici à un vrai débat politique, au sens noble du terme, car le sujet est ici de savoir comment nous répondons au mieux collectivement à un besoin concernant tous les citoyens, leur santé. Je suis élu d'un collectif citoyen pour un mandat à durée limitée, pour défendre un programme et des principes, construits par ce collectif autour des valeurs comme l'écologie, la solidarité et de la démocratie participative et je m'exprime ici au nom du groupe d'opposition au sein d'un conseil municipal qui représente ce collectif. Notre très grande préoccupation est de faire face à un démantèlement d'un service public essentiel qui est notre hôpital public. Il s'agit bien de cela, en pleine crise sanitaire, l'Etat, avec une position ambiguë de la majorité municipale, désinvestit dans notre santé en ayant le projet, pour un seul bénéfice comptable, de fermer l'hôpital public, de renoncer d'en faire un hôpital de proximité, et d'en vendre les bâtiments à des intérêts privés. Certes, je ne connais pas les valeurs juridiques, mais ce que fera un groupe privé dans 2 ou 3 ans, cela reste une très grande incertitude. Cette préoccupation, nous la partageons avec une grande partie des Juvisiens ainsi que des citoyens des communes avoisinantes. Elle s'appuie sur 4 principaux constats : on nous ment, on ne nous consulte pas, on fragilise notre capacité à rester en bonne santé et on accroît les inégalités sociales. On nous ment, je l'avais déjà expliqué lors d'un précédent Conseil Municipal, en rappelant en 2018, suite au mouvement des gilets jaunes, le Président annonçait accorder une priorité aux hôpitaux de proximité et confirmait en 2019 qu'il n'y aurait plus de fermeture d'hôpital jusqu'à la fin du quinquennat, sauf demande des maires. Il promettait un plan massif pour l'hôpital public en 2020 au premier confinement et nous applaudissions les soignants qui auraient préféré que l'on tienne les

promesses tenues alors. Enfin par la suite, notre Ministre de la Santé a enfoncé le clou en déclarant que le dogme des réductions de lit était terminé. Voilà les beaux discours, venons aux faits. En 2020 notre hôpital ferme le service de médecine en soins palliatifs, nous n'avons pas besoin de plus de commentaires à ce sujet. On ne nous consulte pas. Ici aussi on constate un gouffre entre les mots et les faits. En effet, comme vous le savez tous, les ARS qui ont été créées en 2010 permettent théoriquement de mettre en synergie tous les acteurs du territoire pour développer une politique régionale de santé. Au cœur de ces principes, conformément à la loi, l'ARS met en avant, et c'est dans la loi, la démocratie sanitaire qui « vise à associer l'ensemble des acteurs de santé pour élaborer et mettre en œuvre une politique de santé dans un esprit de dialogue et de concertation ». On peut s'interroger, la population est-elle un acteur de santé pris en compte par l'ARS ? Y a-t-il eu une consultation de la population directement concernée par le projet de fermeture de l'hôpital de Juvisy ? Y a-t-il eu un recensement des besoins de santé des personnes concernées avant l'élaboration du grand projet du grand hôpital Nord Essonnien ? La mairie a-t-elle pris l'initiative d'une large consultation sur le devenir de l'hôpital ? Les réponses sont quatre fois non. On fragilise notre capacité de rester en bonne santé. Tout le monde peut s'accorder sur le fait de développer des pôles d'excellence pour les soins les plus complexes mais le maintien en bonne santé pour une partie de la population nécessite des soins moins techniques, délivrés à proximité du patient ou de son entourage en complément et articulation avec la médecine de ville. C'est à ce besoin que devrait répondre l'hôpital de proximité public desservant un bassin de population de plus de 200 000 habitants. Un hôpital de proximité qui ne soit pas un simple centre de tri et une maison médicale de garde qui aurait dû trouver sa place dans une maison de santé plus exigeante, devraient disposer de lits d'hospitalisation et de soins de suite lui permettant de continuer à assurer des opérations médicales de base ainsi que le suivi des maladies chroniques et l'accompagnement des maladies liées au vieillissement et il me semble comporter un service de soins palliatifs. Pour une population vieillissante, la capacité de rester en bonne santé repose aussi sur la possibilité du maintien à domicile et le maintien du lien avec l'entourage. Là aussi, un hôpital de proximité est essentiel. J'ai bien entendu, Monsieur le Directeur, dans le projet, vous avez notamment évoqué ce service d'hospitalisation à domicile, un certain nombre de points et nous avons des questions : est-ce que cela comportera des consultations avancées ? Est-ce qu'il y aura bien une continuité de soins palliatifs, etc. ? Donc j'ai bien compris, vous avez exprimé une préoccupation qui pouvait répondre à ces besoins. Mais la question essentielle c'est : est-ce que c'est public ou privé ? Ce n'est pas un détail. J'en viens à ma dernière observation : la question des inégalités sociales. Ne pas donner les moyens qui lui sont nécessaires à l'hôpital public car c'est assez de nous dire aujourd'hui que l'hôpital de Juvisy n'est plus aux normes. Evidemment, après des années de désinvestissements, il n'est plus aux normes. Pourquoi avons-nous désinvesti comme cela ? Ne pas donner les moyens nécessaires à l'hôpital public et privilégier le recours au privé accroît les inégalités sociales et fragilise l'accès aux soins pour certaines populations et Juvisy est la triste illustration avec la disparition de notre hôpital public. Qu'est-ce qu'il nous reste comme horizon en terme d'établissements de soin autour de nous ? A Athis-Mons, Viry, Evry, Ris-Orangis, à Longjumeau qui va je crois aussi fermer son service de maternité si j'ai bien compris, il ne nous reste que des cliniques ou hôpitaux privés et pour eux apparemment il n'y a pas de problème, ils investissent et se modernisent. Comme beaucoup de Juvisiens ont pu en faire l'expérience, on peut trouver des délais de prise en charge plus courts dans les établissements privés mais avec comme revers de la médaille, presque toujours des dépassements d'honoraires. Quand on a une mutuelle et des moyens financiers nécessaires, on peut y faire face mais c'est loin d'être le cas de tout le monde. Alors pour les autres il reste quoi ? La possibilité de renoncer aux soins ou de les retarder. Le projet de santé pour notre territoire avec un hôpital privé c'est une médecine à deux vitesses. Il est temps de pour moi de conclure : nous ne renoncerons pas à soutenir l'exigence d'un hôpital de proximité et dénoncer le projet en cours. On nous cache et tout laisse à penser que l'on se dirige vers un scandale : une cession du terrain et des bâtiments à un groupe de soins privé avec, cerise sur le gâteau, la facturation d'un loyer au service public d'orientation et de tri des urgences qui serait maintenu car c'est bien cela qu'offrira ce groupe privé comme garantie sur le maintien de cet espace sur des services et un hôpital de proximité. Et si au-delà de cette assemblée je m'adresse à ceux qui ont peu ou prou un pouvoir de décision dans ce

domaine, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre de la Santé, Monsieur le Directeur de l'ARS, Madame le Maire, il n'est pas trop tard, tenez les engagements et ne laissez pas fermer notre hôpital public. »

Réponse de Madame le Maire : « Merci Monsieur Costes, je précise simplement qu'il y a simplement un souci d'honnêteté intellectuelle, je n'ai pas invité l'ARS ce soir. L'ordre du jour du conseil de ce soir était de vous présenter l'avenir du site hospitalier de Juvisy. Ce soir ils n'étaient pas invités donc ils n'ont pas pu décliner une invitation qu'ils n'ont pas reçue. D'autre part, je vous remercie pour la fin de votre intervention car il faut également recadrer les débats, personne autour de cette table n'est ministre de la Santé, je souhaite que l'on se concentre sur le devenir du site hospitalier de Juvisy, que l'on reste pragmatique ».

Intervention de Madame Gauthier : « Je tiens moi aussi à remercier Madame le Maire pour l'organisation du Conseil municipal extraordinaire et un remerciement pour Monsieur Lussiez et pour son implication. Nous regrettons toutefois que ce conseil se fasse à huis clos et non dans une réunion publique ouverte à toute la population. Nous savons que la pandémie impose un certain nombre de contraintes, mais même si ce Conseil Municipal se fait avec une captation en direct, cela ne compense pas une réelle démarche démocratique ».

Réponse de Madame le Maire : « Madame Gauthier, si vous me permettez, on organisera une réunion publique lorsque la crise sanitaire sera passée, je m'y engage. Malheureusement, je regrette que ce conseil municipal soit à huis clos mais nous ne pouvons pas le faire tout de suite ».

Intervention de Madame Gauthier : « J'en prends bonne note. Nous nous félicitons d'autant plus de votre présence Monsieur Lussiez que nous venons d'apprendre qu'une enquête publique sur le projet de construction de l'hôpital Paris-Saclay, sur la zone de Corbeville de la commune d'Orsay a débuté le 6 janvier et se clôturera le 4 février. Nous sommes étonnés de constater que les Juvisiens, les habitants de Longjumeau et les bassins de population alentours, n'aient pas été informés de la tenue de cette enquête publique et de l'ouverture d'un registre d'enquête disponible. Seule la mairie d'Orsay ouvre ses portes au public avec la présence d'un commissaire-enquêteur, notamment ce samedi 2 janvier. Rien à la mairie de Juvisy, rien à la mairie de Longjumeau. Aucune consultation des usagers concernés au premier chef par cette opération qui impliquerait la destruction de leurs hôpitaux de proximité, à savoir les hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay. Autrement dit, un hôpital unique, situé sur le plateau de Saclay, serait destiné à remplacer 3 hôpitaux de proximité regroupant au départ 900 lits : Juvisy, Longjumeau et Orsay. Cet hôpital regrouperait les activités de médecine, chirurgie et obstétrique assurés jusqu'ici par les 3 hôpitaux déjà cités.

Autrement dit, toute une partie de la population du Nord Essonne est ainsi écartée des décisions et des informations nécessaires. Cette même population qui se trouve amputée de ses hôpitaux publics de proximité au profit d'un hôpital totalement excentré, au nord-ouest du département, et sous dimensionné par rapport aux besoins réels d'une population en constante expansion.

Nous nous félicitons aussi de votre présence parmi nous car, bien que tout paraisse acté, décidé, cela pourrait ne pas être le cas. Nous aimerions avoir votre sentiment sur ce document dont nous venons de prendre connaissance daté du 23 septembre 2020. C'est un Avis de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Ile-de-France sur le projet de l'hôpital Paris- Saclay. Cet avis de la MRAE, est fort intéressant car il se trouve que les conclusions des analyses de cette mission rejoignent celles du Comité d'usagers de Défense des Hôpitaux du Nord Essonne qui alerte depuis des années sur les risques de ce projet. Quelles sont ces conclusions ?

Ce rapport, ou plutôt cet avis de la mission régionale d'autorité environnementale, s'interroge sur la nécessité de regrouper tous ces services fondamentaux : médecine, chirurgie, obstétrique à Paris-Saclay. Ce sont eux qui posent la question : pourquoi ne pas avoir gardé une partie de ces services à Juvisy et Longjumeau, ainsi qu'à Orsay ? Pourquoi ne pas avoir envisagé des alternatives à ces destructions d'hôpitaux de proximité ? Quels sont les impacts sur l'accès aux soins pour tous et sur

l'environnement d'une telle opération et n'ont-ils pas été sous-estimés ? Toutes ces questions sont présentées dans ce document.

Ce rapport s'étonne aussi de ce qu'aucune étude précise n'ait été faite sur la réhabilitation des 3 sites existants. Il s'étonne de ce qu'aucune étude de scénarii différents n'ait été entreprise, je reprends les termes de ce même rapport, de ce qu'aucune évaluation sérieuse n'ait été faite comme si, au départ, il y avait de manière miraculeuse, un consensus sur le fait que la seule solution de modernisation des soins dans le nord Essonne résidait dans la construction d'un hôpital unique à Saclay.

Je rappelle que le comité d'usagers de défense avait fait une évaluation des coûts de réhabilitation des 3 hôpitaux comparé au coût initial annoncé de la construction d'un nouvel hôpital à Saclay mais n'a jamais été sollicité par l'ARS pour étudier le sérieux de la proposition. Pourtant plusieurs réhabilitations partielles ont eu lieu sur les 3 hôpitaux notamment pour les urgences à Juvisy, sur la maternité de Longjumeau, preuve que c'est possible et que ces 3 hôpitaux ont fait la preuve de leur utilité, efficacité et du dévouement de leurs personnels lors des 2 premières vagues de COVID.

Cette même étude conclut que ce choix aura pour conséquences et là je cite le document « d'éloigner la majorité des usagers de l'offre de soins et les personnels de leur lieu de travail actuel, générant des temps de trajet supplémentaires ». Le choix géographique de Saclay correspond peut-être aux besoins du plateau de Saclay destiné, dans l'avenir, à recevoir une population importante. Le nom est d'ailleurs significatif : « Paris-Saclay, à titre d'exemple l'hôpital de Corbeil-Essonnes ne s'intitule pas « Saclay-Essonne », c'est intéressant et assez parlant. Mais que deviennent les habitants situés plus au sud mais qui ne dépendent pas de l'hôpital de Corbeil-Essonnes, le Sud francilien déjà débordé ? Déjà classée en désertification médicale, cette zone est aussi en expansion et se densifie année après année, les loyers pratiqués à Paris et en petite couronne de plus en plus élevés, provoquant l'arrivée des jeunes ménages notamment. Or, qui dit jeunes ménages dit maternité et services de pédiatrie, dit médecine générale et urgences.

Autre anomalie de ce projet relevée dans ce rapport : aucun hélicoptère n'est prévu dans les plans de cet « hôpital du futur ». Qu'en sera-t-il des urgences ? Les évacuations des blessés devront-elles se faire par la route ? L'impact sera double : impact sur la santé des Essonnais et sur leur espérance de survie en cas d'accident, impact environnemental avec le trafic routier en augmentation. On pense aux grandes déclarations sur le climat de nos gouvernants. Est-ce bien raisonnable comme choix lorsqu'on sait que le bassin de population autour de Juvisy et Longjumeau comprend un aéroport, Orly, le pôle multi modal qui est l'un des plus grand d'Ile-de-France, des réseaux routiers importants : N7 ; 118, A86 A6, des sites Seveso... autant de lieux accidentogènes qui ne pourront être évacués par hélicoptère en l'absence d'un hélicoptère à Saclay. Nous, ça nous pose problème.

Certes la capacité du Paris-Saclay a été revue, passant de 375 lits à 473 lits et places - il y a donc des efforts, notamment de la part de Monsieur Lussiez qui essaie de faire au mieux avec des contraintes économiques qui lui sont imposées - mais par rapport aux 900 lits supprimés, c'est encore trop peu et ne compense pas l'éloignement, le décentrement géographique et la réduction drastique de l'offre de soins sur les 3 sites sacrifiés.

Et qu'on ne vienne pas nous parler de « continuité de soins, « parcours de santé » pour masquer le fait que le patient devra zigzaguer entre établissements publics et privés au gré des spécialités dont il dépendra. Devant l'absence de choix, le patient deviendra un otage dans une médecine où les coûts seront dérégulés. Conclusion de l'analyse de cette mission régionale est la suivante :

« Globalement, la MRAe considère que la justification du projet n'est pas suffisante, dans la mesure où les impacts du projet sont potentiellement importants, et où l'étude d'impact ne présente pas :

- les solutions variantes susceptibles de satisfaire les besoins fonctionnels en matière de services hospitaliers et les raisons pour lesquelles elles ont été écartées, et notamment les raisons qui n'ont pas permis de retenir le maintien total ou partiel sur les sites actuels ;

- les incidences potentielles sur l'environnement, directes et indirectes, des différentes solutions alternatives qui ont été étudiées. ».

Les analyses de ce rapport rejoignent donc celles faites par le comité d'usagers de défense des hôpitaux du NE depuis des années. Et qu'on ne nous dise pas qu'une clinique de gériatrie remplacera un hôpital offrant de la médecine générale, de la chirurgie et de l'obstétrique...ou alors c'est à croire que les Juvisiens sont tous devenus des vieillards cacochymes et qu'il n'y a aucune famille de jeunes venus s'installer sur la commune. Le fait qu'on n'est pas été écouté depuis des années, on s'aperçoit maintenant qu'au départ, les choix n'ont pas été assez pensés ou réfléchis.

En conséquence, M. Lussiez, nous aimerions vous poser les questions suivantes : Pouvez-vous justifier l'intérêt de l'emplacement de la zone de Corbeville située sur la commune d'Orsay pour construire un hôpital par rapport aux habitants des bassins de population de Juvisy et Longjumeau ? Comment justifiez-vous la vente de l'hôpital de Juvisy qui faisait de la médecine générale, avait une maternité, un bloc de chirurgie, des consultations avancées, donc présentait un nombre de spécialités important à un organisme privé spécialisé dans la gériatrie comme Korian ? Comment éviter des ruptures dans les prises en charge des patients avec 473 lits et places pour remplacer les 900 lits qui existaient sauf à recourir aux « partenaires privés » dont on ne maîtrise pas les honoraires ? Comment va être financé l'hôpital Paris-Saclay alors que le coût de l'opération est passé de 215 millions d'euros - dont 65 millions d'euros d'apport de l'Etat - à 230 millions d'euros alors que l'Etat ne mettra pas un sou de plus ? Cela ne va-t-il pas augmenter la part de l'endettement du groupement hospitalier qui va devoir encore réduire ses offres de soins sur tout ce qui n'est pas l'opération Paris-Saclay donc faire porter à nos populations le coût d'une opération contestée par une mission régionale ? Comment justifiez-vous le fait, après avoir cédé les locaux pour 12 millions d'euros, de devoir en louer 500m² destinés aux urgences pour 150 000 euros par an à ce même organisme Korian ? Toute cette opération n'est-elle pas plus coûteuse que la réhabilitation sérieuse de l'hôpital ? Comment comptez-vous assurer la transition 2021-2024 pour la continuité des soins ? ».

Réponse de Madame le Maire : « Merci Madame Gauthier. Outre le fait que je crois que cette assemblée soit très âgée, pour la suite encore une fois je souhaite que l'on recadre les débats. Monsieur Lussiez répondra bien aux questions auxquelles il peut répondre. Tout ce qui relève de décisions qui ont été prises à un niveau supérieur ne relève pas forcément des réponses sur le sujet qui nous intéresse ce soir ».

Intervention de Monsieur Lussiez : « Merci Madame le Maire, je vais essayer de répondre aux questions diverses posées. Je suis incapable de vous justifier le choix de la zone de Corbeville pour assurer l'établissement référent de 600 000 habitants. Ce que je peux vous présenter c'est pourquoi on ne peut pas avoir plusieurs hôpitaux alors que le bon sens nous dit le contraire. D'abord, il est inexact de dire qu'aucun scénario alternatif n'ait été envisagé. Nous avons même fait que ça. Je suis dans l'Essonne hospitalière depuis plus de 22 ans et le rapprochement entre les hôpitaux d'Orsay et de Longjumeau est initié depuis 2002. Je ne sais pas combien de consultants privés ont été rémunérés au cours de ces années pour imaginer des nouveaux projets. Il y a eu tellement de projets que personne ne pensait que ce projet à Saclay allait se concrétiser. Si nos hôpitaux sont les plus vétustes d'Ile-de-France c'est justement parce qu'on a démontré une grande capacité à ne pas faire. Lorsque mon prédécesseur est arrivé en fonction, il avait sous ses yeux un projet de reconstruction d'un seul morceau de l'hôpital sur un site qui était en face de l'hôpital de Longjumeau sachant que la reconstruction des 3 hôpitaux était favorisée car elle était exigée par le ministère des Finances qui s'opposait à la reconstruction d'un hôpital neuf et soucieux de ne pas donner d'avantage d'argent. Les scénarii ont été évoqués et effectivement de reconstruire sur site, il faut savoir ce que cela signifie quand on a aussi peu de terrain, sur Juvisy c'est moins explicite, mais sinon c'est une folie car cela signifie pour les patients un niveau de contraintes tellement fortes notamment au niveau du bruit pour les habitants. En revanche on peut reconstruire les hôpitaux, séparer 3 hôpitaux où on en imaginait 2, c'était possible, tout un tas d'alternatives étaient possibles. Je ne vais pas m'exprimer sur

le choix qui a été fait, il l'a été. Il a été motivé par l'aspect innovation et recherches mais il ne prend pas en considération unique la centralité du site pour les habitants. Donc pourquoi il faut faire un seul hôpital : ce n'est pas une question d'argent mais de démographie médicale et je suis étonné qu'avec mes explications réitérées que j'ai formulées depuis 2 ans, ce point ne soit pas compris alors qu'il est obsédant. Les soins palliatifs, c'est quelque chose, c'est une prise en charge à laquelle nous sommes très attachés, il y avait à mon arrivée un seul médecin en soins palliatifs, un seul. Il est parti. On a réussi à en avoir deux avec beaucoup d'efforts. Le problème c'est qu'il n'y a pas assez de médecins. La pédiatrie, évidemment vous avez de très beaux bébés qui vont naître ici, pourquoi on n'installe pas une maternité ici ? Et pourquoi on n'arrive même pas à maintenir celle de Longjumeau ? La réponse est très simple : les pédiatres qui existent sont partis. Les médecins ne veulent plus faire beaucoup de gardes. Moi tous les jours je reçois des médecins, j'essaie de les convaincre, mais ils me disent, et pourtant je leur propose des rémunérations que vous ne pouvez même pas imaginer tellement on fait tout pour sauver le service public, et bien ils me disent « ok mais sans nuit et sans week-end » et de temps en temps c'était « sans mercredi » et après on me demande pourquoi c'est difficile de tenir plusieurs maternités ? Et bien on ne tient pas compte des réalités. Les raisons sont assez évidentes, les années qui viennent sont écrites, la démographie est claire : les médecins seront de moins en moins nombreux et le plus grave c'est surtout que leur envie d'assurer des permanences de soins ne cesse de diminuer. Voilà, il s'agit d'un constat qui explique tout. Pour une maternité, avec les nouvelles normes de fonctionnement, il faut avoir un gynécologue obstétricien 24h/24h, un pédiatre analogiste et un anesthésiste dédié. Les normes, la démographie médicale et la réalité des aspirations professionnelles des médecins que l'on veut recruter expliquent ce projet. Et là j'engage ma responsabilité pénale concernant les bâtiments totalement dégradés sur les différents sites, mais de manière durable, il n'y a pas assez de médecins pour faire fonctionner les différents de service. Et il faudrait une multiplication par un facteur 2 ou 3 par spécialité pour permettre le maintien d'hôpitaux généralistes tels que ceux qui sont présents depuis des années. Depuis deux ans effectivement je n'ai jamais entendu une annonce raisonnable de santé nous demander de fermer un lit. Au contraire, on nous fait le reproche que des lits ferment. Mais si ils ferment, c'est à la demande des équipes médicales et soignantes et comme je l'expliquais tout à l'heure. Le service de médecine interne, ce n'est pas le directeur qui souhaitait qu'il parte, c'est les équipes qui le souhaitent. Je vous exprime un argument de fait. Dans le rapport de la mission que vous évoquiez, il n'y a pas de questionnaire sur les raisons et pour quelqu'un qui doit faire des tours de garde tous les jours, c'est assez stupéfiant, c'est d'une telle évidence, personne ne cherche à fermer. Nous avons par exemple fermé un service de gastro-entérologie sur l'hôpital de Longjumeau il y a un an, nous avons pourtant recherché des médecins à prix d'or, les gastro-entérologues sont partis en même temps car on cherche des médecins dans tous les disciplines et si vous avez la curiosité de rechercher par exemple en oncologie dans la totalité des hôpitaux publics, on en cherche un sur Orsay et un sur Longjumeau, c'est-à-dire qu'on recherche plus d'oncologues qu'on en a sur le département de l'Essonne et c'est la même chose ailleurs. On est confronté à une démographie qui structure la réaction à l'environnement. Ce qui se passe c'est que personne n'avait imaginé les évolutions des aspirations et des normes professionnelles. Le sujet est clair. C'est pour vous dire si l'argent ne rentre pas en considération ici, c'est le sujet de la démographie médicale. L'estimation des besoins de santé, on ne suppose pas que l'on va adapter les organisations aux personnes, et là il est absurde, nous n'avons pas la capacité de recruter et ce n'est pas parce que nous ne le voulons pas, c'est qu'il n'y a pas de professionnels de santé et que ces derniers veulent rester dans Paris intramuros. C'est un point désespérant pour tous les professionnels et pour les services hospitaliers, c'est un crève-cœur. Fondamentalement ce qui structure cette organisation, ce ne sont pas les malades, pas l'argent mais la dynamique des recrutements médicaux. On va même avoir plus de lits et l'hôpital unique a été clairement pensé pour attirer les médecins dans un hôpital neuf. Lorsque l'équipe interne de médecine à Juvisy voulait partir, je les ai suppliés et il faut être clair sur ce terme, supplier c'est de rester un an de plus pour recaler le projet. Encore une fois, il ne s'agit pas d'une volonté mais d'un constat désagréable à savoir que nous avons créé un univers où l'analyse des soins de santé est faite en décaler. Cette dynamique, je n'ai pas de réponse autre à vous faire mais c'est une évidence. D'abord c'est impératif pour certaines spécialités pour lesquelles nous devons mobiliser

beaucoup de compétences au même endroit. La maternité, c'est l'exemple même. Il y a une exigence de sécurité maximale lors de l'accouchement. Vous ne trouvez plus personne pour faire les gardes malgré les sommes financières sans limite. Sur l'hôpital unique, nous avons la capacité d'avoir plus de consultations qu'avant car, puisque ce ne sont pas des prises en charges H24, on peut déployer à distance. On va avoir de la médecine sur les différents sites car on n'a pas à avoir de présence médicale spécifique et c'est pour cela qu'on pourra conserver ici. J'ai l'espoir d'avoir 12 pédiatres, et avec les gardes, ça fait 1 seul site. Actuellement, 34% de passage aux urgences habituellement à Juvisy, c'est un accueil d'enfants. C'est une spécificité, et les internes choisissent de se former à Juvisy car ils voient plus de choses et ça on va le conserver. Ce qu'on essaie de faire de manière pragmatique c'est de convaincre les professionnels de s'engager, l'attractivité ce sont les logements, le recrutement en CDI, et quand on propose aux gens des services de qualité avec de bonnes conditions de travail, ils choisissent de venir. Les médecins se concentrent en intramuros, autant les soignants pour des raisons liées à la modicité de leur salaire, c'est l'inverse. Tout ce qui est possible de faire pour enrichir l'offre de santé, on le fait. Il faut qu'on tienne nos promesses quand on indique ce qu'il va se passer. Ce sont les choses que l'on porte mais jamais sur un mode restrictif car on a une chance relative qui est ce qu'on appelle la tarification à l'activité, c'est-à-dire qu'à chaque fois que l'on prodigue des soins à la population, on a plus d'argent. Par contre, la valeur de l'argent donné à la collectivité, elle, ne cesse de baisser. Mais dans ce système, plus on aide la population, mieux on est payé. C'est comme cela que l'on finance Paris-Saclay. Là quand on a retrouvé nos capacités initiales, on a retrouvé notre budget initial, donc on a une capacité à penser qui est bien meilleure -l'Etat s'est engagé à désendetter les hôpitaux, ce qui nous aidera grandement - mais la mécanique elle est celle-là : on peut tenir compte des besoins de la population qui sont très importants, si on arrive à recruter des médecins et c'est vraiment une dimension qu'il faut avoir sinon on ne comprend rien au projet. En revanche, quand on raisonne sur la capacité à recruter des médecins, il y a une lucidité dans le raisonnement. C'est la raison pour laquelle nous allons spécialiser à Saclay. Sur la question du diagnostic environnemental qui est aussi mal compris. Je ne vais pas vous faire l'injure de vous parler des voies de circulation. Le but est très clair c'est la subsidiarité : c'est d'envoyer à Saclay que les gens qui vont avoir intérêt à y aller. Si l'on maintient la proximité de consultations, c'est pour minorer les transferts. En revanche, si on a une fermeture de l'offre ambulatoire, là effectivement, et je partage votre point de vue, on a un système qui sature les transports et crée des effets négatifs. La seule réponse que je peux vous formuler, c'est que notre responsabilité à nous est de minorer les déplacements vers Saclay. Concernant la vente de Juvisy, la raison principale est financière : cet hôpital nécessite un énorme coût de rénovation avec une possibilité de financement que nous n'avons pas. Je ne souhaite pas m'exprimer sur ce point mais clairement il y a un engagement qui est fait. Une incapacité à assumer le coût de la reconstruction. Je reconnais honnêtement que c'est avant tout une question financière. Plutôt que faire croire au personnel que l'argent viendra un jour, on a préféré garantir l'offre. On protège ce qu'on a. Concernant l'histoire des 900 lits : on intègre la centaine de lits de psychiatrie qui est installée à Bures-sur-Yvette, la centaine de lits de la maison de l'Yvette à Orsay qui sont dédiés à la gériatrie, les 100 lits sur Longjumeau, les 74 lits sur la maison de retraite et qu'effectivement par l'écart des 60 lits seront couverts par ce projet public/privé. Je le reprécise encore, non seulement il n'y a pas de fermeture de lits par rapport à il y a 2 ans mais il y a des ouvertures massives par rapport à la situation actuelle du fait du passage en chambre seule, nous avons beaucoup moins de lits. Nous avons donc beaucoup plus de lits dans ce nouvel univers et plus de recettes. C'est un système qui certes peut sembler négatif par rapport à la situation d'il y a 20 ans mais qui est très positif par rapport à la situation de maintenant. Concernant le loyer, ce dernier n'a pas été fixé, ce qui a été fixé en revanche c'est l'engagement du groupe en question de rester longtemps sur le site et les caractéristiques d'un bâtiment hospitalier font que l'on ne pourra rien faire d'autre qu'une activité de soins donc aucune inquiétude à avoir. Le loyer est la concrétisation des 600 m² à construire et il se trouve qu'un certain nombre d'opérations équivalentes ont conduit par fond propre ou pas. Sur beaucoup de sujets, je peux vous confirmer que ce loyer sera une bonne chose pour l'hôpital public car quand on pense aux dépenses d'un hôpital public, on peut évidemment penser à des dépenses de personnels mais ce qui rendait l'hôpital de Juvisy déficitaire, ce n'était pas les personnels soignants

mais c'était qu'à petite taille, il pensait sur les seuls services qui restaient des charges qui sont les mêmes qu'on fasse 100 patients ou 30. Par le seul fait d'être intégré dans une structure beaucoup plus grosse, on n'aura pas à gérer ça. Alors que là, on payait des gens pour compenser la vétusté d'un investissement non réalisé. Ce qui était choquant c'est qu'on faisait peser sur le budget d'un hôpital le poids d'un non-investissement passé. Honnêtement il y a un tel budget travaux que l'on fait qu'il faut à un moment sortir de l'attente d'une solution miracle pour proposer une solution autre. Concernant la transition, je pensais y avoir répondu et les choses sont très claires, il y aura maintien du fonctionnement actuel sauf raisons qui m'échappent. Demain si les médecins partent, je ne peux pas maintenir le service. Il y a des éléments de réalité. En cas de si faible capacité à remplacer des personnes, je ne peux m'engager sur des faits qui ne relèvent pas de moi. Je peux vous confirmer que j'ai des équipes qui sont très cohérentes, qui sont attachées à ce site et qui ont pris des engagements devant moi pour rester. »

Intervention de Monsieur Plas : « Vous nous avez parlé du problème de recrutement des médecins et que ce qui se passe actuellement serait dû à la non volonté des médecins d'exercer dans des structures comme à Juvisy ou partout ailleurs en France. Moi j'ai l'impression que c'est quelque chose qui est prévu et autorisé depuis un certain temps avec une mise en concurrence du privé et public et aussi le fait qu'il n'y ait aucune contrainte alors que l'Etat paye la formation des médecins à un exercice dans un établissement public contraint, exactement comme on a contraint les enseignants, moi je suis normalien et passant ce concours, je savais que je devrais 10 ans à l'Etat dans une école publique. Il me semble que ce type de contrainte pourrait être formulé de la même façon aux étudiants en médecine simplement en désorganisant ce système-là. Parce que oui, la proximité des lieux de soins est importante quand on est malade mais également quand on est accompagnant donc moi je pense que tout le mouvement là actuel aurait pu être modifié. Nous subissons simplement les effets d'une politique volontaire de destruction de l'hôpital public ».

Réponse de Madame le Maire : « Merci Monsieur Plas. Je vais reprendre les stoïciens que je connais bien. Je pense qu'il faut que nous en restions à ce qui dépend de nous aujourd'hui, c'est-à-dire de discuter de l'avenir du site hospitalier de Juvisy. ».

Intervention de Monsieur Villemeur : « Monsieur le Directeur, nous avons tous compris que votre projet consiste à Juvisy à vendre l'hôpital public au groupe privé Korian. J'aimerais savoir quelles sont les garanties que vous allez demander. Nous avons une première crainte qui est celle des opérations immobilières. Je viens d'apprendre par l'intervention de Monsieur le Député qu'il y avait eu un risque très important de vente de ces terrains à un groupe privé pour une opération immobilière, ce que nous avons dénoncé depuis plusieurs années et j'en vois une confirmation aujourd'hui. Est-ce que le risque n'existe pas encore ? Quelles sont les garanties que vous demandez au groupe Korian pour l'avenir les empêcheraient de vendre ces terrains pour une opération immobilière ? J'ai une seconde question sur les engagements de ce groupe privé. Vous savez très bien que le nom de ce groupe est attaché à un certain scandale. Cela a été rapporté dans la presse, il y a eu une émission de télé, sur la gestion des EPHAD. J'aimerais savoir quelles garanties vous demandez à ce groupe pour une qualité de soins, une éthique et quel contrôle vous comptez exercer sur ce groupe ? Merci d'avance ».

Réponse de Madame le Maire : « Merci Monsieur Villemeur. Je sais bien que le complotisme est assez à la mode en ce moment mais l'engagement avait été pris qu'il n'y aurait pas d'opérateur privé qui viendrait proposer des logements, il n'y a jamais eu de projet donc en fait ce que vous supputiez n'a jamais existé. Ensuite, je laisse Monsieur Lussiez répondre brièvement à vos questions et encore une fois Monsieur Lussiez ne représente pas le groupe Korian donc je recadre les débats ».

Intervention de Monsieur Lussiez : « Oui ces garanties sont assez sécurisées en matière d'urbanisme et ça a toujours fait partie des éléments d'exigence apportés depuis 2 ans. Le second point c'est le nombre d'opérations extrêmement important pour ce groupe qui veut démontrer son expertise globale en matière de gériatrie, et je peux vous assurer que les contacts que j'ai eus avec les équipes ont été extrêmement professionnels. Je suis convaincu qu'il s'engage pour longtemps avec l'idée qu'il

souhaite faire de Juvisy une vitrine avec tous les savoirs faire et l'expertise de gestion de toutes les problématiques liées au vieillissement. Je ne vais pas commenter des éléments parus dans la presse mais je rappelle que plus une structure est grande et plus il y a la possibilité que des choses s'y passent. Quand on gère plusieurs centaines d'EPHAD, les possibilités qu'un certain nombre de choses se produisent augmentent. Ce qu'on appelle les clusters, c'est-à-dire les regroupements de personnes dans un milieu donné, il y en a dans tous les hôpitaux publics parce que les règles en matière d'hygiène hospitalière et d'isolement sont très difficile à suivre pendant des mois et des mois et qu'on doit se garder de porter un jugement trop hâtif à un endroit donné. Je suis très méfiant sur le fait de pointer des choses, ce qui est important, c'est de vérifier que les partenaires partagent des choses et c'est le cas dans ce projet ».

Réponse de Madame le Maire : « Merci Monsieur Lussiez. Je vais donc laisser la parole à Michel Perrimond ».

Intervention de Monsieur Perrimond : « Merci Madame le Maire et merci à Monsieur Lussiez. Nous avons eu un débat très intéressant et je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit sur la politique nationale de l'Etat car cela fait 40 que nous constatons une lente décline de tout le service de médecine, notamment pour la médecine de ville et je remercie Didier Fossé d'être là et d'avoir monté les maisons de santé à Juvisy ce qui nous a permis quand même de mettre un terme à ce manque de médecine de ville qui est toujours ressenti pour les habitants du quartier Seine. Dans l'avenir, nous aurons tous de grands débats au niveau national sur l'avenir de la médecine en France. Ici nous sommes là pour discuter des affaires de la commune, c'est-à-dire notamment de l'hôpital de Juvisy. Robin Reda en a eu sa part pendant le début de son premier mandat et moi j'ai pris la suite à partir de 2017 et je peux vous dire que l'on parlait de loin. J'ai eu des discussions avec le prédécesseur de Monsieur Lussiez et l'ARS, que je résumais ainsi : « si vous venez ici pour me demander de vous laisser vendre des terrains sur lesquels vous allez bétonner la ville et fermer l'hôpital de Juvisy pour en ouvrir un autre, ce n'est même pas la peine de venir ici ». C'est un discours qui a été lourd mais qui a eu le mérite de faire réfléchir l'ARS. Tous les maires étaient autour de nous à dire qu'il est impossible de fermer l'hôpital de Juvisy. Nous avons été entendus et la première démarche que nous avons eue, et ce n'est pas que votre prédécesseur était un mauvais directeur d'hôpital, non il était dans une logique qui était celle qu'on lui demandait à l'époque, à savoir une logique financière qui était celle d'assainir la situation des hôpitaux et de ce point de vue il a réussi, mais un projet qui reposait sur des bases économiques. Et heureusement que Monsieur Lussiez est arrivé avec un autre projet intéressant car on voit bien qu'être directeur avec en face de lui des élus qui sont demandeurs, et c'est logique, avoir aussi à gérer les personnels qui vivent et il a aussi des comptes à rendre à l'administration, et l'un des rares avantages de la crise sanitaire aura été de donner un peu plus d'écoute au ministère de la Santé. Bref, on est arrivé à avoir l'annonce d'un nouveau projet et je remercie tous ceux qui ont pu participer et avec pragmatisme. Alors oui bien-sûr on aura toujours ce discours public/privé et dire que oui c'était mieux avant. C'est difficile, le projet est encore en gestation et il y a beaucoup de craintes et des questions sur lesquelles la Ville peut peser notamment sur le droit de l'urbanisme, l'insertion urbaine des bâtiments, leur avenir, le changement de destination. Je suis sûre que ceux qui sont là aujourd'hui sont dans ces mêmes dispositions et ne permettront pas que l'on fasse n'importe quoi sur le secteur. Encore une fois c'est un parcours qui est long et difficile, nous avons un directeur qui est à notre écoute et qui rend des comptes à la population mais c'est quelque chose sur laquelle il faut rester vigilant. Si nous avons réussi à obtenir quelque chose c'est parce que tout le monde s'est mobilisé, on a vu des banderoles quel que soit le parti politique pour défendre une chose c'est la santé des habitants et de notre hôpital. Il y a encore beaucoup de travail et le suivi à mettre en œuvre mais j'ai toute confiance dans ceux qui sont à la tête et bien entendu dans notre majorité municipale, mais il faudra encore que l'on soit vigilant et moi je voulais surtout dire ma pensée pour tous les personnels qui ont travaillé à Juvisy. Il y a presque un an, tous les soirs, à 20h, nous applaudissions les personnels de l'hôpital de Juvisy. On nous a rappelé tout l'investissement qu'ils avaient dans des conditions qui ne sont pas faciles et en tout cas je souhaite les saluer au nom de tous et un grand merci à eux et en ce qui me concerne je me fais l'interprète des Juvisiens pour leur rappeler notre soutien et le soutien à

l'hôpital de Juvisy. Il ne faut toujours pas baisser les bras et rester vigilant et j'espère qu'il y aura des avancées et des perspectives pour tous les Juvisiens. Encore merci à vous, le combat continue ».

Intervention de Monsieur Nasse : « Merci Madame le Maire de me donner la parole en qualité d'Adjoint à la Santé. Toutes les choses ont été dites, des questions pertinentes ont été posées et des réponses ont été apportées. Je ne vais pas continuer la réunion simplement pour le plaisir mais je souhaite remercier Didier Fossé et je crois que c'est grâce à lui que nous avons un pôle qui se tient avec une maison de santé, j'espère que malgré les propos un peu sinistre de Monsieur Lussiez, nous arriverons à recruter des personnels soignants pour la future maison de santé et j'espère que Mademoiselle Lussiez elle-même rejoindra notre équipe ».

Intervention de Monsieur Lussiez : « Simplement pour vous dire que ce qui a été dit de positif sera partagé avec toute la communauté du personnel médical parce qu'il y a eu de l'énergie dans le combat, mais c'est aussi parce que ce qui est accompli par les personnels nous rend fière et nous fait croire dans cet hôpital. C'est quelque chose de fort dans cet hôpital ».

Intervention de Madame le Maire : « Merci. Je vais conclure cette séance en vous disant que la majorité municipale est quand même partie de zéro en 2014 et cela me semble important de le dire. Elle a dû faire face à une désertification médicale importante et à la menace de fermeture imminente de l'hôpital, ce n'est pas nécessairement évident pour une municipalité de monter une maison de santé, il a fallu trouver les médecins, les maintenir et freiner la fermeture de l'hôpital. Pour cela je voudrais également remercier Didier Fossé et l'ensemble des personnels de santé qui se sont engagés dans ce projet et les remercier car il y a peu nous avons assisté avec Monsieur Nasse à l'assemblée générale de l'association qui a fondé les maisons de santé et je peux vous dire que nous avons à faire à des professionnels de santé qui sont investis, qui ont à cœur de servir les habitants et de bien faire leur métier. La critique est facile mais quand on trouve des solutions concrètes, il est aussi important d'avoir la courtoisie de le reconnaître. Je voudrais aussi vous dire que nous avons un devoir de dialogue et de pédagogie avec les Juvisiennes et les Juvisiens. C'est pour cela que nous organiserons quand on pourra le faire une réunion publique pour présenter le projet autrement que par la retransmission en direct d'un conseil municipal et qu'on a aussi une responsabilité envers les plus fragiles et les plus âgés. Je n'ai aucune inquiétude pour ceux qui peuvent accéder aux grands hôpitaux de la région mais je suis soucieux des publics qui ont peu de moyens et ma vigilance tient au fait que l'on puisse accueillir ces populations qui n'auront pas la possibilité de se déplacer et les moyens pour aller ailleurs qu'à l'hôpital de Juvisy. Je voudrais aussi vous dire que les maisons de santé répondaient aussi à ce souci car nous avons à faire à des médecins libéraux de secteur conventionné et c'est aussi important de le rappeler. Ce soir, vous aurez tous compris que je ne serai pas le Maire des banderoles, ni des mégaphones, déjà parce que je veux un projet moderne et pérenne. Evidemment je serai vigilant et je ne mettrai pas de bâton dans les roues à ce projet car je préfère avoir une partie de privé qu'un hôpital public en ruine qui ne pourrait plus accueillir une population qui aurait besoin de ces urgences. Evidemment cela ne veut pas dire que nous ne critiquerons pas le projet, mais en tout cas nous ferons tout pour que ce projet aboutisse et chaque élu de la majorité municipale y participera, que ce soit Bénédicte Huriez sur le volet urbanisme, Jean-Claude Nasse pour la coordination des médecins et des professionnels de santé de la ville et encore Robin Reda avec son mandat de Député, Michel Perrimond qui aura je sais le regard critique qui nous permettra d'avancer. C'est évidemment important et j'attends aussi le soutien d'un certain nombre de collègues, je pense à Monsieur Jean-Marie Vilain. J'espère que la mobilisation précédente sera la même pour le projet et que les Maires des villes voisines se mobiliseront à mes côtés pour soutenir ce projet qui est un projet pour l'ensemble du Nord Essonne. Moi aussi je voudrais remercier Monsieur Lussiez qui a pris de son temps pour venir ce soir et qui a fait un exercice difficile. Et je voudrais également remercier l'ensemble du personnel de Juvisy pour sa patience et son implication et d'avoir tenu bon jusqu'ici et leur rappeler que nous sommes à ses côtés. Bonne soirée à tous. »



La séance est levée à 22h25.



Le Maire

Lamia BENSARSA REDA

